MAUVILAC

TARMAC

Revêtement de Sol Acrylique Antidérapant

INTERIEUR EXTERIEUR

DESTINATION GENERALE :

Revêtement destiné à la protection et à la décoration des sols sportifs, trottoirs, aires de jeu, escaliers…
Permet aussi une protection colorée contre les épandages accidentels de kérosène, pour enrobés bitumineux (zones aéroportuaires, gares routières…).

CARACTERISTIQUES DU FILM :

Antidérapant
Anti-poussière
Excellente résistance à l'abrasion, aux UV, à la pluie, ainsi qu'aux carburants et graisses
Séchage rapide permettant d'appliquer plusieurs couches dans la même journée.
Par sa faible odeur et teneur en COV, contribue à un meilleur respect de l'environnement et des utilisateurs.

SUPPORTS USUELS :

Subjectiles liants hydrauliques	:	Chapes et dalles ciment, béton surfacé non glacé.
Subjectiles bitumineux	:	Les enrobés neufs devront avoir été appliqués 4 semaines avant mise en peinture. Les enrobés à froid doivent être âgés de 1 an.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT :

Aspect en pot	:	Peinture pâteuse
Densité	:	1,50 +/ - 0,05
Extrait sec pondéral réel du mélange A+B	:	68 % + / - 2
Extrait sec volumique calculé mélange A+B	:	53 % +/- 2
Point éclair	:	Inférieur à 21°C
Rendement moyen par couche	:	6,0 à 7,5 m² par litre
Consommation moyenne par couche	:	0,13 à 0,17 l / m²
Séchage (20°c et 65% de HR)	:	Hors poussière : 15 mn minimum Recouvrable : 24 heures
Circulation	:	trafic léger : 2 jours / Intense : 6 jours
Classification AFNOR	:	Famille I, classe 7b2

TEINTES : Vert gazon, Rouge oxyde, Bleu vif, Noir, Gris

Edition Mars 2022 Version : 1 annule et remplace version antérieure

MAUVILAC SAS - Rue Frédérick Jackson – CS 61114 – 97829 LE PORT CEDEX REUNION - Tél. : 0262 42 78 62

MISE EN OEUVRE

Préparation des fonds à base de liant hydraulique :

Conforme au DTU 59.3 en vigueur et règles de l'art.
Les fonds doivent être propres, sains, cohésifs, non gras et secs à l'application. Porosité et légère rugosité facilitent la pénétration et l'adhérence.
Le test de la goutte d'eau doit être inférieur à 4 mn.
Les supports hydrauliques neufs devront avoir fait l'objet d'un séchage de plus de 28 Jours.
De manière générale, toutes traces de laitance de ciment, huiles, caoutchouc de passage de roues, etc., devront être éliminés.
Les fonds hydrauliques glacés et les anciens fonds dégradés en surface devront être préparés par abrasion (grenaillage, ponçage diamanté, sablage…).

TABLEAU RECAPITULATIF SYSTEME

	Béton - Ciment	Béton glacé	Enrobés bitumineux (âgés d'un mois minimum)	Enrobés à froid (âgés d'un an minimum)
PREPARATION DES FONDS (non exhaustif, voir DTU 59.3 sur sols hydrauliques)	Dépoussiérage Nettoyage Lavage haute pression si nécessaire sur sols anciens	Travaux abrasion Dépoussiérage Dérochage Lavage-Neutralisation	Séchage de plusieurs mois afin d'éviter les remontées d'huile	Dépoussiérage Lessivage si nécessaire Séchage
PRIMAIRE (1 couche)	TARMAC dilué à 20 % d'eau Ou MAUVEPOX 5000 dilué	TARMAC dilué à 20 % d'eau Ou MAUVEPOX 5000 dilué	TARMAC dilué à 20 à 30(*) % d'eau Séchage de 2 heures minimum	TARMAC dilué à 20 à 30(*) % d'eau Séchage de 2 heures minimum
COUCHE DE BASE (*) Uniquement pour un revêtement épais			100 parties en poids de TARMAC additionné de 60 parties en poids de Silice type F25 Séchage de 24 heures	
FINITION (1 couche)	TARMAC dilué à 10% d'eau Séchage de 2 heures minimum			

Remarque : Pour le surfaçage ou le déflachage de support irrégulier, TARMAC peut être appliqué en revêtement épais avec addition de silice (Voir Tableau Récapitulatif Système)
Pour une utilisation en protection anti kérosène, l'application d'une deuxième couche de finition est conseillée.
Temps de mise en service : 7 jours pour une résistance optimale au kérosène.

APPLICATION :

Matériel : Rouleau ou raclette caoutchouc.
Dilution : Produit à diluer avec de l'eau (voir Tableau Récapitulatif Système)
Agitation : Agiter 3 mn avant emploi.
Nettoyage du matériel : Eau.

CONDITIONNEMENT : 2,5 L – 16 L

HYGIENE ET SECURITE :

Fiches de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com ou sur appel téléphonique à notre Service Technique au 0262 42 03 04

EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR :

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant une toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

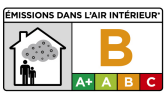

CONSERVATION :

18 mois en emballage d'origine non entamé.
Stocker à l'abri du gel et à des températures inférieures à 35°c.

Edition Mars 2022 Version : 1 annule et remplace version antérieure